



## Un gouvernement qui reste sourd aux revendications populaires

### **Salaires**

Le gouvernement a annoncé que les salariés au SMIC bénéficieront de 100 € supplémentaires en début d'année prochaine et que ce montant ne sera pas supporté par les employeurs. Cette augmentation ne se cumulera pas avec la revalorisation automatique du SMIC en janvier qui sera d'environ 20 € net. Ces 20 € seraient un transfert du salaire brut du salarié vers le net. Ce qui revient à prendre cette somme dans la poche gauche du salarié pour la lui mettre dans celle de droite. Vos salaires futurs de remplacement (retraite, chômage maladie, AT) seront donc impactés négativement avec des réductions de droits.

Le gouvernement vise essentiellement l'augmentation de la prime d'activité pour environ 60 € qui est financée par l'impôt pour atteindre la barre des 100 €. Cette hausse serait en réalité avancée puisque le gouvernement avait déjà prévu de la réaliser en plusieurs fois étalée jusqu'en 2021. Il faut aussi prendre en compte que cette prime d'activité est versée sous certaines conditions, ce qui fait que l'ensemble des salariés au SMIC ne pourra en bénéficier : c'est-à-dire qu'un couple au SMIC ou une personne avec un conjoint qui gagne mieux sa vie n'en bénéficiera pas forcément.

La prime d'activité est d'ailleurs une « bombe à retardement » puisque n'étant pas du salaire socialisé, son montant qui tend à prendre de plus en plus de place dans la rémunération globale du smicard, ne rentre pas dans le calcul des salaires différés comme les assurances chômage, retraite ou maladie dont nous avons besoin tout au long de notre vie. Il faut aussi ajouter à cela que toutes les primes qui sont basées sur le salaire de base (heures supplémentaires, prime de nuit, ancienneté etc.) n'évolueront donc pas non plus en conséquence.

Concernant les salariés qui ne sont pas au SMIC, aucune annonce sur leur pouvoir d'achat. Pas de coup de pouce sur les pensions et minimas sociaux. Pas de retour non plus sur la désindexation de la revalorisation des retraites par rapport à l'inflation qui grignote le pouvoir d'achat des retraités. Rien non plus sur les privés d'emploi et les chômeurs qui restent les laissés-pour-compte du gouvernement Macron.

### **Prime exceptionnelle**

Cette dernière étant facultative, il y a fort à parier qu'elle ne soit pas appliquée dans beaucoup d'entreprise finalement. Elle sera défiscalisée et exonérée de cotisations sociales et devrait donc, en réalité, être un effet d'aubaine pour certaines entreprises qui pourront tout simplement appliquer ces exonérations à une prime déjà prévue. Là aussi, c'est un coup porté au financement de notre protection sociale puisque, avant l'annonce, ces primes auraient permis de remplir nos caisses sociales.

.../...

## ***Défiscalisation et désocialisation des heures supplémentaires***

Il s'agit en réalité d'une avance dans le calendrier gouvernemental puisque ce dispositif était déjà prévu pour entrer en vigueur en cours d'année 2019. Par rapport à l'annonce initiale, le changement réside dans le fait que ces heures supplémentaires seront aussi défiscalisées ; ce dispositif sera donc coûteux pour les finances publiques. C'est le retour du programme de Sarkozy dont les conséquences néfastes sur l'emploi sont connues puisque les employeurs préfèrent faire réaliser des heures supplémentaires au personnel déjà présent dans l'entreprise plutôt que d'embaucher. Et quand le carnet de commandes se réduit, ces heures disparaissent, devenant ainsi une véritable variable d'ajustement de la masse salariale des entreprises. La désocialisation des heures impactera fortement le budget de la Sécurité sociale qui se trouvera amputé des cotisations sociales normalement afférentes.

## ***Hausse de la CSG annulée pour les pensions de retraite en dessous de 2 000 €***

Une annonce qui concerne une des mesures les plus contestées et impopulaires prises par le gouvernement Macron. Ce retour en arrière pour les retraités modestes serait une bonne chose pour leurs finances mais cela ne remet pas en cause la logique de transfert des cotisations sociales vers l'impôt pour financer la protection sociale. Par conséquent, ce manque à gagner pour la Sécurité sociale devra être compensé soit par une hausse d'impôt, soit par des réductions de prestations sociales.

## ***Bilan***

Les annonces du président confirment seulement qu'il n'y aura pas de changement de cap dans sa politique. Le message populaire n'est pas entendu puisqu'il n'y a pas de remise en cause de la logique libérale. Pire, Macron a confirmé lors de son allocution télévisée sa volonté de s'attaquer aux régimes de retraite.

Le chiffrage de ces annonces tourne autour de 10 milliards d'euros et il faudra bien les prendre quelque part. Et comme il n'y a pas de remise en cause du CICE et des baisses de cotisations sociales pérennes pour 40 milliards en 2019 ni de prévision de retour de l'ISF ou de remise en cause de la baisse de l'impôt sur les sociétés, on a bien compris que ce ne sont pas les plus fortunés qui paieront mais que cet effort sera réparti d'une manière ou d'une autre sur ceux qui revendiquent aujourd'hui.

Les conséquences seront soit une augmentation de nos impôts et taxes, soit une réduction des prestations comme nos salaires de remplacement, nos remboursements de Sécurité sociale, nos services publics de proximité...

Un des exemples de cette politique que nous subissons depuis des années est le déremboursement des soins qui fait que l'assuré voit alors soit sa mutuelle, soit son reste à charge régulièrement augmenter, entraînant parfois carrément des renoncements de soins. L'allongement de l'âge de départ en retraite ou la baisse de sa pension seront aussi une des conséquences probables.

Il ne fait ni annonce, ni allusion à la lutte en cours des étudiants et lycéens qui contestent la réforme du baccalauréat ainsi que la sélection via parcoursup.

## ***Conclusions***

Ces annonces ne répondent en rien aux aspirations et revendications portées par notre organisation syndicale et par le mouvement social en cours.

Il faut amplifier la mobilisation et réussir en premier lieu la journée d'action du 14 décembre pour exiger l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux. Les modalités d'action doivent être débattues dans les entreprises pour aller gagner le progrès social.